



CDG Express : un scandale d'Etat, financier, environnemental, social !

Rejet du recours par le Conseil d'Etat : une décision incompréhensible !

Vendredi 12 octobre 2018, lors de l'audience au Conseil d'Etat suite à la requête en annulation déposée par la Mairie de Mitry et l'association Non au CDG Express, le numéro d'équilibriste du rapporteur public ne trompait personne : **il fallait coûte que coûte sauver le CDG Express**, quel qu'en soit le prix pour les finances publiques et les conditions de transport des usagers du quotidien ! Les premières explications qui nous parviennent du Conseil d'Etat démontrent, s'il en était besoin, que sa **décision constitue une décision éminemment politique !!**

Favoriser le développement économique, régional et... national (?), contribuer à la réussite des JO, respecter l'environnement en limitant le recours aux transports routiers, sont autant de raisons avancées par le Conseil d'Etat qui ne résistent pas à un examen sérieux de la situation.

A qui fera-t-on croire qu'un train qui ne desservira pas les départements 93 et 77 va contribuer au développement économique de la région Ile-de-France !?

Pour ce qui est de la réussite des JO 2024, le CDG Express qui n'apparaissait pas dans le dossier de départ, ne desservira aucun site des JO pas plus que les hôtels labellisés CIO !!

D'après le Conseil d'Etat et les partisans du CDG Express, celui-ci va améliorer l'environnement en limitant le recours aux transports routiers alors que l'on continue à casser le fret ferroviaire !! De qui se moque-t-on ?

17 000 voyageurs aisés embarqués chaque jour dans un train qui va générer des impacts négatifs pour les autres circulations ferroviaires et qui va provoquer de nouvelles nuisances

notamment sonores à la Porte de la Chapelle (Paris 18^{ème}) ne va pas améliorer, loin s'en faut, l'environnement !

Pourquoi faut-il stopper ce projet ?

- **Un gouffre financier** : le coût global est estimé aujourd'hui à 2.2 milliards d'euros... d'argent public !! (En interne, on commence à parler de 3 milliards !)
- **Dégradation des conditions de transports de 2 millions d'usagers au quotidien** : il fait peser de lourdes menaces sur la régularité de la ligne K, le TER Picardie, le RER B pour lequel un rapport de 2016 d'IDF-Mobilités (ex-STIF) parlait d'une perte de 1.5 milliard d'euros de ponctualité ! Impacts probables sur la circulation des trains de la ligne P venant de Meaux, la Ferté-Million ou Château-Thierry, voire du RER E.

Cet été, l'Autorité Environnementale (A.E) et l'ARAFER (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières) ont dans des avis distincts de nouveau alerté sur ces aspects.

Attention danger : au regard du nombre de travaux de construction de nouvelles infrastructures ferroviaires en IDF, du manque de moyens humains et financiers, il se dit que des travaux seraient différés dans le temps (certaines lignes du Grand Paris Express, mises en accessibilité des gares...) **et ce pour... privilégier le CDG Express !!**

- **Un train pour les riches** :
 1. Un train inaccessible aux usagers franciliens bénéficiant de la tarification Ile-de-France-Mobilités (Pass Navigo, Imagin'R...)
 2. Le titre de transport pour le CDG Express est estimé pour un seul trajet entre 24 et 29 euros !

Pour l'association NON au CDG Express, la lutte continue au centre de laquelle nous mettons des propositions alternatives !

De nouvelles enquêtes publiques s'engagent (eau, acoustique, environnement...) et nous considérons que ce dossier nécessitera une prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui devra être validée par une loi... adoptée avant le 18 décembre 2018 !

L'association Non au CDG Express organise Jeudi 25 octobre 2018 une grande journée de déploiement avec des distributions de tracts dans les gares de Paris-Nord, Le Bourget-Aulnay-sous-Bois, Blanc-Mesnil, Roissy/Aéroport, Mitry-Mory, Mitry-Claye, Sevran, Creil, gares de l'Oise et de l'Aisne...

Paris, le 23/10/2018

Contact presse : Didier LE RESTE : 06 08 03 91 82